



JOURNAL DES DEBATS

1

DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

No 1 – 2016

Séance constitutive de la législature 2016-2020

du mercredi 16 décembre 2015

Présidence : Philippe Rottet (UDC), aîné des députés,
puis Anne Roy-Fridez (PDC)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par l'aîné des députés
2. Rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants
3. Validation de l'élection des députés et des suppléants
4. Appel nominal des députés et des suppléants
5. Promesse solennelle de l'aîné des députés
6. Promesse solennelle des députés et des suppléants
7. Discours inaugural du plus jeune député
8. Election de la présidente du Parlement
9. Promesse solennelle des membres du Gouvernement

(La séance est ouverte à 18 heures.)

1. Ouverture de la séance par l'aîné des députés

M. Philippe Rottet (UDC) : C'est dans ce lieu chargé d'histoire que j'ai le plaisir d'ouvrir cette séance constitutive pour la législature 2016-2020 et de vous saluer chaleureusement, Mesdames et Messieurs les Députés et Députés suppléants, Madame et Messieurs les membres du Gouvernement, Mesdames et Messieurs les membres des autorités fédérales, cantonales, communales et ecclésiastiques, Mesdames et Messieurs les membres des autorités judiciaires, Messieurs les observateurs, Mesdames et Messieurs les représentants des médias, Mesdames et Messieurs, cher public.

Le 12 avril 1976, la séance inaugurale de l'Assemblée constituante s'est tenue en ces lieux. Deux ans et demi plus tard, les Jurassiennes et Jurassiens élurent leur premier Parlement et premier Gouvernement, formé pour mémoire de François Lachat, Pierre Boillat, Jean-Pierre Beuret, François Mertenat et feu Roger Jardin. Ces personnalités prêtèrent serment ici même. Le 23^e canton suisse prenait son envol. Cela fait près de quarante ans.

Depuis lors, que d'événements, de réalisations, d'aménagements, de découvertes, de nouvelles dispositions ont vu le jour, ont abouti ou, au contraire, ont été relégués aux oubliettes.

Dans les régions les plus reculées de l'Hexagone, les Français n'apprirent la mort de l'empereur que trois mois après son décès. Aujourd'hui, par un simple « clic » et en quelques secondes, on sait ce qu'il se passe aux antipodes. Probablement jamais, durant toute l'histoire de l'humanité et y compris lors de la révolution industrielle du 19^e siècle, des progrès scientifiques et technologiques majeurs n'ont été réalisés dans un laps de temps si bref. Et, nous dit-on, ce n'est qu'un début. Revers de la médaille : tout le monde peut connaître tout le monde. La sphère privée n'est plus garantie. Il est temps de remédier à ces dérives fort pernicieuses.

Chez nous aussi, des motifs de satisfaction sont nombreux. Il m'est impossible de vous les citer tous. Voici vingt ans, le Jura ne possédait aucun mètre d'autoroute. L'an prochain, on inaugurera le dernier tronçon : l'A16 reliera la frontière française en traversant la plupart de nos régions pour rejoindre le Plateau suisse. Ouvrage d'art remarquable qui désenclavera le Jura. Puisse cet espèce de cordon ombilical ramener au bercail – ou, si vous préférez, au sein de la mère patrie – ses enfants qui n'auraient jamais dû s'égarer ! C'est ce que tout un chacun espère au plus profond de lui-même. Ce sera pour 2017 !

Quand un projet entre dans sa phase terminale, voici que déjà pointent à l'horizon des réalisations nouvelles, ambitieuses. Afin que notre grand argentier n'ait pas trop de nuits cauchemardesques à passer, il est à souhaiter que sa bonne

étoile lui procure suffisamment d'espèces sonnantes et rébuchantes pour remplir son escarcelle nécessaire à leur réalisation. L'une, acceptée par le Parlement jurassien la semaine dernière, devrait s'implanter à quelques pas d'ici, dans le domaine de la culture, alors que l'autre, en gestation pour l'heure, se situerait du côté de Courtedoux. Il suffit de suivre certaines traces déjà bien apparentes pour s'en convaincre.

En plus des chantiers colossaux à venir, des défis majeurs nous attendent dans les années à venir. L'équilibre des finances cantonales : OPTI-MA sera-t-il suffisant ? L'avenir le dira. La maîtrise des ressources énergétiques renouvelables mais à dose homéopathique ou, si vous préférez, selon la formule consacrée, «qui va piano va sano». Ou encore une certaine complémentarité dans le domaine de la santé avec une saine gestion des hôpitaux; celui de la psychiatrie ne devrait-il pas faire l'objet d'une réflexion interjurassienne ? Vaste programme, vous en conviendrez.

Toutefois, mes chers collègues, regardons l'avenir avec optimisme car, comme le disait Proudhon «la politique est la science de la liberté». La liberté, je la vois au travers de cette cohorte de la jeune génération s'intéressant déjà à la chose publique, tous partis confondus, et à qui je dis : Osez. Osez être créatifs, innovants, rebelles, frondeurs, entreprenants, un brin irrespectueux... bref, osez tout simplement ! L'avenir est à vous. Même si, aujourd'hui, dans un monde globalisé, fragilisé, où seul l'argent est roi et où même Keynes, le chantre du libéralisme économique, ne s'y retrouverait plus, il est indispensable d'affirmer ses convictions, d'avoir des repères, des valeurs, des racines, et de défendre l'indépendance, la souveraineté et la neutralité de ce pays.

Il est à relever que d'autres projets, et non des moindres, n'ont pas abouti. Citons «Jura Pays Ouvert», vaste programme, un brin audacieux je vous le concède. Rappelons qu'il est particulièrement cocasse de constater que ceux qui se prévalaient à l'époque, en toutes circonstances, d'ouverture, d'ouverture au monde, à l'Europe, ont sanctionné «Jura Pays Ouvert» en appliquant le système de la fermeture éclair. Le projet ne passa pas la rampe !

Dans un autre registre, s'il y eut des changements climatiques importants, avec leur cortège de catastrophes et de bouleversements, il y eut également quelques séismes politiques d'envergure faisant le bonheur des uns au plus grand désappointement des autres. Dans ce cas d'espèce, si le peuple n'a pas toujours raison, il a en revanche toujours le dernier mot ! L'adage «vox populi, vox dei» en est la parfaite illustration.

Près de quarante années se sont écoulées depuis la première prestation de serment et, à l'image de tout parlement d'ici ou d'ailleurs, il y eut quelques passes d'armes, quelques récits anecdotiques que je ne saurais résister à vous faire partager.

Deux députés s'opposaient vertement, de manière virulente, jusqu'à ce que l'un d'eux lança à son adversaire : «Tout ce que vous dites est tellement faux que même son contraire est inexact !». Quelques minutes plus tard, ils buvaient tranquillement le café ensemble !

Ou encore cet autre député, défendant bec et ongles son projet, descendant de la tribune pour mieux y remonter afin de convaincre les ultimes indécis et, ô surprise, au moment du vote final, on s'aperçut qu'il n'était plus dans la salle !

«Last but not least»

En dépit de nos considérations politiques, de nos divergences partisans, chacune et chacun devrait, lorsqu'il prend

une décision, avoir à l'esprit la défense des intérêts supérieurs de l'Etat mais en même temps, et c'est là toute la difficulté, avoir également à l'esprit la défense des intérêts de la population de ce coin de pays.

Si, au crépuscule de votre vie politique, ce mandat gratifiant mais ô combien enrichissant qui vous a été confié par le peuple aura apporté sa pierre à l'édifice, vous aurez alors le sentiment du devoir accompli au-delà de toute espérance. Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements.*)

2. Rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants

Le président : Je vous donne connaissance du rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants de la République et Canton du Jura.

Le corps électoral de la République et Canton du Jura a élu le Parlement pour la dixième législature couvrant les années 2016 à 2020 au cours du scrutin qui s'est déroulé le 18 octobre 2015, conformément à la loi sur les droits politiques.

La Chancellerie d'Etat a assuré, avec la collaboration des communes, l'ensemble des opérations électorales.

Parmi les élus, dix députés ou députés suppléants sont employés de l'Etat ou enseignants. Il s'agit de Mesdames et Messieurs Michel Tobler (liste no 1 du district de Delémont), Anne-Lise Chapatte (liste no 2 du district de Delémont), Vincent Eschmann (liste no 2 du district de Delémont), Magali Rohner (liste no 3 du district de Delémont), Lionel Montavon (liste no 4 du district de Delémont), Suzanne Maitre-Schindelholtz (liste no 6 du district de Delémont), Raphaël Ciochi (liste no 7 du district de Delémont), Vincent Joliat (liste no 7 du district de Delémont), Rosalie Beuret Siess (liste no 5 du district de Porrentruy), Christophe Berdat (liste no 5 du district de Porrentruy).

L'absence d'incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions exercées par les employés d'Etat a été vérifiée en regard de l'article 6 de la loi d'incompatibilité.

Par ailleurs, le Gouvernement n'a pas constaté d'incompatibilité entre leur charge de député et leur engagement à l'Etat en vertu de l'article 52 de la loi sur le personnel de l'Etat et de l'article 110 de l'ordonnance sur le personnel de l'Etat.

Monsieur Gilles Froidevaux, par courrier du 9 novembre 2015 adressé à la Chancellerie d'Etat, renonce à siéger en tant que député suppléant de la liste no 7 du district de Delémont. Par conséquent, Monsieur Vincent Joliat, premier des viennent-ensuite, devient député suppléant.

Messieurs David Eray et Martial Courtet, élus au Parlement, feront partie du prochain Gouvernement. Messieurs Eray et Courtet ont indiqué à la Chancellerie d'Etat qu'ils optent pour la fonction de ministre.

Etant donné ce qui précède, Monsieur David Eray laisse sa place au Parlement au premier suppléant de la liste no 2 du district des Franches-Montagnes. Ce dernier est remplacé par la première vient-ensuite de la liste. Monsieur Martial Courtet laisse quant à lui sa place au premier suppléant de la liste no 2 du district de Delémont. Ce dernier est remplacé par la première vient-ensuite de la liste.

L'élection des 60 députés et des 31 suppléants a fait l'objet d'un arrêté de la Chancellerie d'Etat, paru dans le Journal officiel no 37 du mercredi 21 octobre 2015. Cet arrêté fait mention, à son article 2, des voies de recours contre l'élection du Parlement.

Ces voies n'ont pas été utilisées. (*Signatures : Michel Thentz, président, Jean-Christophe Kübler, chancelier d'Etat.*)

3. Validation de l'élection des députés et des suppléants

Le président : Les députés qui acceptent ce rapport voudront bien le manifester par un lever de main.

Au vote, à l'unanimité, le Parlement valide l'élection des députés et des suppléants élus le 18 octobre 2015.

4. Appel nominal des députés et des suppléants

Le président : Mesdames et Messieurs les Députés et Députés suppléants, à l'appel de votre nom, vous voudrez bien répondre «présent»/«présente». Sans autre, je passe la parole au secrétaire du Parlement pour l'appel.

(Il est procédé à l'appel nominal des 60 députés et 31 suppléants présents.)

Députés :

David Balmer (PLR), Géraldine Beuchat (PCSI), Rosalie Beuret Siess (PS), Florence Boesch (PDC), Jean Bourquard (PS), Stéphane Brosy (PLR), Mélanie Brülhart (PS), Françoise Chaignat (PDC), Damien Chappuis (PCSI), Danièle Chariatte-Courbat (PDC), Michel Choffat (PDC), Raphaël Ciocchi (PS), Pierre-André Comte (PS), Eric Dobler (PDC), Loïc Dobler (PS), Vincent Eschmann (PDC), Brigitte Favre (UDC), Anne Froidevaux (PDC), Jean-Yves Gentil (PS), Ernest Gerber (PLR), Claude Gerber (UDC), Yves Gigon (PDC), Nicolas Girard (PS), Ivan Godat (VERTS), Quentin Haas (PCSI), Erica Hennequin (VERTS), Vincent Hennin (PCSI), André Henzelin (PLR), Raoul Jaeggi (PDC), Alain Lachat (PLR), Damien Lachat (UDC), Katia Lehmann (PS), Frédéric Lovis (PCSI), Murielle Macchi-Berdat (PS), Nicolas Maître (PS), Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI), Claude Mertenat (PDC), Rémy Meury (CS-POP), Jean-Pierre Mischler (UDC), Pauline Queloz (PDC), Jean-François Pape (PDC), Pierre Parietti (PLR), Philippe Rottet (UDC), Anne Roy-Fridez (PDC), Noël Saucy (PDC), Edgar Sauser (PLR), Romain Schaer (UDC), Thomas Schaffter (PCSI), Emmanuelle Schaffter (VERTS), Claude Schlüchter (PS), Alain Schweingruber (PLR), Didier Spies (UDC), Thomas Stettler (UDC), Christophe Terrier (VERTS), Stéphane Theurillat (PDC), Dominique Thiévent (PDC), Jean-Daniel Tschan (PCSI), Bernard Varin (PDC) et Gabriel Voirol (PLR). (*Pierluigi Fedele (CS-POP) est annoncé en retard.*)

Suppléants :

Jacques-André Aubry (PDC), Christophe Berdat (PS), Amélie Brahier (PDC), Serge Cailliet (PLR), Anne-Lise Chapatte (PDC), Marcel Cuenin (PLR), Josiane Daepf (PS), Jean-Daniel Ecoeur (PS), Philippe Eggertswyler (PCSI), Hansjörg Ernst (VERTS), Gabriel Friche (PCSI), Esther Gelso (CS-POP), Jean-Pierre Gindrat (PDC), Anaïs Girardin (PDC), John-Robert Hanser (UDC), Vincent Joliat (PS), Monika Kornmayer-Hoff (PCSI), Ami Lièvre (PS), Jean Lusa (UDC), Fabrice Macquat (PS), Lionel Montavon (UDC), Céline Odiet-Ackermann (PDC), Magali Rohner (VERTS), Yann Rufer (PLR), Francis Scheidegger (UDC), Hanno Schmid (VERTS), Blaise Schüll (PCSI), Thierry Simon (PLR), Christian Spring (PDC), Josiane Sudan (PDC) et Michel Tobler (PLR).

5. Promesse solennelle de l'aîné des députés

Le président : Pour cette promesse solennelle, je demande à l'assistance de se lever. Je prie le secrétaire du Parlement de lire la promesse solennelle.

Le secrétaire du Parlement : «Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge». Monsieur Rottet ?

M. Philippe Rottet (UDC), aîné des députés : Je le promets.

6. Promesse solennelle des députés et des suppléants

Le président : A mon tour. Je vous lis la promesse solennelle et, à l'appel de votre nom, vous voudrez bien répondre «je le promets» : «Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge».

(Le président recueille la promesse solennelle des députés et des suppléants présents appelés par le secrétaire du Parlement.)

Les députés suivants font la promesse solennelle : David Balmer (PLR), Géraldine Beuchat (PCSI), Rosalie Beuret Siess (PS), Florence Boesch (PDC), Jean Bourquard (PS), Stéphane Brosy (PLR), Mélanie Brülhart (PS), Françoise Chaignat (PDC), Damien Chappuis (PCSI), Danièle Chariatte-Courbat (PDC), Michel Choffat (PDC), Raphaël Ciocchi (PS), Pierre-André Comte (PS), Eric Dobler (PDC), Loïc Dobler (PS), Vincent Eschmann (PDC), Brigitte Favre (UDC), Pierluigi Fedele (CS-POP), Anne Froidevaux (PDC), Jean-Yves Gentil (PS), Ernest Gerber (PLR), Claude Gerber (UDC), Yves Gigon (PDC), Nicolas Girard (PS), Ivan Godat (VERTS), Quentin Haas (PCSI), Erica Hennequin (VERTS), Vincent Hennin (PCSI), André Henzelin (PLR), Raoul Jaeggi (PDC), Alain Lachat (PLR), Damien Lachat (UDC), Katia Lehmann (PS), Frédéric Lovis (PCSI), Murielle Macchi-Berdat (PS), Nicolas Maître (PS), Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI), Claude Mertenat (PDC), Rémy Meury (CS-POP), Jean-Pierre Mischler (UDC), Pauline Queloz (PDC), Jean-François Pape (PDC), Pierre Parietti (PLR), Anne Roy-Fridez (PDC), Noël Saucy (PDC), Edgar Sauser (PLR), Romain Schaer (UDC), Thomas Schaffter (PCSI), Emmanuelle Schaffter (VERTS), Claude Schlüchter (PS), Alain Schweingruber (PLR), Didier Spies (UDC), Thomas Stettler (UDC), Christophe Terrier (VERTS), Stéphane Theurillat (PDC), Dominique Thiévent (PDC), Jean-Daniel Tschan (PCSI), Bernard Varin (PDC) et Gabriel Voirol (PLR).

Les suppléants suivants font la promesse : Jacques-André Aubry (PDC), Christophe Berdat (PS), Amélie Brahier (PDC), Serge Cailliet (PLR), Anne-Lise Chapatte (PDC), Marcel Cuenin (PLR), Josiane Daepf (PS), Jean-Daniel Ecoeur (PS), Philippe Eggertswyler (PCSI), Hansjörg Ernst (VERTS), Gabriel Friche (PCSI), Esther Gelso (CS-POP), Jean-Pierre Gindrat (PDC), Anaïs Girardin (PDC), John-Robert Hanser (UDC), Vincent Joliat (PS), Monika Kornmayer-Hoff (PCSI), Ami Lièvre (PS), Jean Lusa (UDC), Fabrice Macquat (PS), Lionel Montavon (UDC), Céline Odiet-Ackermann (PDC), Magali Rohner (VERTS), Yann Rufer (PLR), Francis Scheidegger (UDC), Hanno Schmid (VERTS), Blaise Schüll (PCSI), Thierry Simon (PLR), Christian Spring (PDC), Josiane Sudan (PDC) et Michel Tobler (PLR).

Le président : Je vous félicite, Mesdames et Messieurs les Députés et Députés suppléants et vous souhaite plein succès dans l'exercice de votre mandat. Vous pouvez à présent vous asseoir. (*Applaudissements.*)

7. Discours inaugural du plus jeune député

Le président : Je cède maintenant la parole au plus jeune député, Quentin Haas, pour prononcer le discours inaugural.

M. Quentin Haas (PCSI) : Monsieur le Président de séance, Mesdames et Messieurs les Députés, chers collègues, Madame et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales, Mesdames et Messieurs, chères Jurassiennes, chers Jurassiens, c'est pour moi un privilège et un honneur d'avoir l'opportunité unique de tenir le traditionnel discours inaugural alloué au plus jeune député.

Ce discours inaugural se doit d'ouvrir la voie aux nombreux autres discours à venir au sein de cette Assemblée nouvellement élue. Cependant, il voit également se fermer la dernière députation et tous les discours l'ayant précédé. Nous ouvrons ainsi aujourd'hui une nouvelle législature de plus dans le plus jeune des cantons helvétiques, un canton à l'histoire mouvementée, à l'indépendance acquise de haute lutte.

Ce constat est d'autant plus puissant au moment où je vous vois tous réunis ici, dans l'église Saint-Marcel, l'un des cœurs historiques de l'histoire politique jurassienne. Une histoire ainsi qu'une culture marquées par des personnalités issues de notre terre, tels Pierre Pétignat, Xavier Stockmar, Louis Quiquerez, Olivier Seuret, Jules Thurmann, Roger Schaffter ou encore Roland Béguelin. De nombreux autres se devraient de figurer sur cette liste déjà imposante, que je ne pourrai, hélas, pas énumérer dans sa totalité. Ne m'en tenez pas rigueur.

Cependant, notre histoire ne se résume pas à ces personnalités jurassiennes de corps. Elle a également été traversée par des personnalités pour qui le Jura se trouvait être le laboratoire de la lutte indépendantiste de régions francophones souverainistes à travers le monde entier. Des personnalités devenues, de fait, jurassiennes dans l'âme. Les liens forts liant le Jura au Val d'Aoste ainsi qu'au Québec sont des preuves puissantes de cette identité battue au fer rouge qui fait notre fierté et qui nous ont amenés à tisser des liens d'amitié loin au-delà de nos frontières.

Cette histoire unique a fait du Jura l'un des principaux acteurs de la Francophonie ainsi qu'un puissant exemple attisant les aspirations de régions nourrissant des désirs proches de notre indépendance, désirant tracer de nouvelles frontières, tel que cela fut fait ici.

Les frontières jurassiennes, justement, sont à l'image de cette généalogie des idées. D'abord évêché bilingue, puis république autoproclamée, puis département français pour ensuite être rattaché au canton de Berne jusqu'à, enfin, obtenir l'indépendance cantonale au sein de la Confédération pour une partie de la population francophone de l'ancien évêché Berne-France-Bâle. Trois régions influentes qui montrent au besoin que, bien que citées comme exemple venues du passé, elles conservent une importance vitale aujourd'hui encore pour nous tous.

Des frontières, disais-je, qui n'ont eu de cesse de bouger à mesure des bouleversements historiques, frontières qui, une nouvelle fois, pourraient se voir remodeler. Moutier et

certaines communes de sa couronne en ayant fait le souhait, nous nous verrons, espérons-le, en position d'accueillir de nouveaux venus dans la République et Canton du Jura, au gré de leur volonté. Il me tient à cœur ici de déclarer que, dans tout état de fait, nous nous devons de faire en sorte d'accueillir fraternellement les citoyens du Jura méridional qui communiqueraient la volonté de rejoindre notre Canton.

La campagne électorale dont nous sortons aura mis en évidence combien la question de l'appartenance cantonale de Moutier et de sa couronne revêt une importance capitale pour chacun d'entre nous. Tâchons de conserver cette dynamique et de persévérer dans cette optique positive de dialogue et de consultation. Osons le changement et profitons de cette opportunité pour bousculer l'ordre établi en innovant et en créant une structure à notre image, comme cela fut fait en 1979. N'ayons pas peur d'entreprendre de grandes choses non pas pour Moutier mais avec Moutier. J'espère, pour ma part, pouvoir assister à un vote serein et pacifique, avec peut-être la chance d'être, comme mes aînés, témoin d'un instant fantastique qui restera inscrit dans les livres d'histoire helvétique.

Outre l'appartenance cantonale de la ville de Moutier, les questions financières auront émaillé ces brûlantes dernières semaines politiques de notre République. En amont du pessimisme ou des peurs formulées sur ce sujet, j'aimerais, pour ma part, relever la réactivité avec laquelle notre République a su décider de s'attaquer aux troubles traversés par notre Canton. Toute méthode est évidemment discutable et se doit de l'être. Cependant, l'autocritique amorcée par les autorités cantonales est une preuve réjouissante de maturité politique qu'il convient ici de mettre en évidence. Au regard des résultats des dernières élections, c'est bien de cette même maturité politique dont nous devons tous faire preuve afin d'éviter de sombrer dans le dogmatisme ou le déni de débat.

La capacité de concertation des différentes sensibilités, le travail commun et la collégialité, que nous avons tous tant de fierté de vanter à l'étranger, se devront d'être encore renforcés. Ce n'est en effet qu'ensemble que notre région se verra capable de sortir de cette période de troubles. Il est de notre devoir de faire preuve de volonté et de force de compromis. Prenons exemple sur nos pères fondateurs et tâchons de créer des alternatives uniques et fortes plutôt que de nous contenter de réchauffer des concepts ne tenant pas compte des spécificités jurassiennes. Une telle démarche, dynamique et engagée, serait à l'image de ce Canton et de sa création, marquée de valeurs profondément ancrées dans notre patrimoine génétique.

Au-delà de ses finances et de ses frontières, notre Canton est avant tout une terre où vivent des gens et des institutions uniques que cette nouvelle députation se devra de défendre.

Pour la première fois de son histoire, notre Canton se verra entièrement traversé par une autoroute moderne et fonctionnelle. Nos infrastructures ferroviaires seront développées afin de rapprocher la Suisse entière de la France et de Paris. Un campus tertiaire d'envergure verra le jour, permettant à de nouvelles formations de se voir enseignées dans le Jura et non plus à l'extérieur. Différents projets technologiques sont en passe de voir le jour, permettant au Canton de diversifier son économie tout en proposant des places de travail techniques et innovantes à des jeunes Jurassiens dont la formation ne permet pas actuellement un retour sur le sol natal.

L'augmentation constatée de la population jurassienne est une preuve probante de ce dynamisme régional que nous devons encore développer. Ce dynamisme certain porte le

Canton sur des terrains nationaux, continentaux, voire mondiaux. Outre l'italien, l'allemand et l'anglais, c'est également le mandarin, le russe et l'espagnol que nous serons portés à entendre toujours plus dans nos contrées. Outre les technologies mécaniques, c'est également l'informatique et le numérique qui joueront un rôle toujours plus prépondérant dans notre société. En bref, notre civilisation est en mouvement et le Jura ne fait pas exception lorsqu'il s'agit d'attraper le train en marche.

Que chacun se rassure, non, ceci ne met aucunement notre Canton en péril, bien au contraire. Avec une population jeune et dynamique ainsi qu'un réel esprit d'ouverture et d'innovation, notre Canton et sa population possèdent toutes les cartes en mains pour faire rayonner notre coin de terre tout en y sauvegardant une qualité de vie unique. Il ne tient qu'à nous de faire en sorte que cela soit vrai.

N'allez pourtant pas croire que je tombe dans l'angélisme ou que je sois incapable de visions critiques. Je sais ô combien le chemin est parsemé d'embûches qu'il faudra savoir contourner et solutionner sans trébucher.

Bien que travaillé pour être équilibré, OPTI-MA reste une preuve regrettable de la difficulté de notre République à maintenir des services de qualité tout en gérant ses frais associés.

De plus, cette Assemblée se devra de faire face à des choix difficiles concernant ses priorités en matière de culture, d'infrastructures, de formation ou de santé, en tenant compte des moyens à disposition de notre Canton. Il sera en effet compliqué de contenter tout le monde tout en gardant le contrôle de nos finances.

Cette Assemblée se devra également de faire face à des choix ardues concernant la gestion de son territoire, de ses ressources et de son énergie afin que celles-ci n'entrent pas en contradiction ou ne développent pas de rancœur au sein de la population jurassienne.

Enfin, nous nous devons de ne pas oublier le monde existant hors de nos frontières, souffrant des épreuves terribles. Nous nous devons de ne pas oublier les autres, de ne pas fermer les yeux face à la souffrance ou face à la peur. Nous nous devons de ne pas oublier les abandonnés du destin, de venir en aide à ceux qui en marqueront le besoin et l'urgence. Il en va ici de l'honneur de notre République.

Oui, chers collègues, le défi qui nous est lancé est important mais il ne manque pas d'intérêt. La situation de notre Canton peut paraître délicate, voire incertaine. Seulement, il me semble vital de rappeler ici que toute difficulté n'est pas une fin en soi mais l'occasion unique de stimuler notre créativité et notre volonté afin de faire de ces obstacles des réussites dont nous pourrions tirer fierté. Notre Canton possède des atouts majeurs qui, bien plus que de résoudre des problèmes, pourraient porter notre région au-delà de ce que nous imaginons. Ces solutions ne reposent pas uniquement sur des formations de haut niveau mais également sur notre excellent réseau de formation d'apprentissage ainsi que sur une expérience professionnelle et technique hors normes emmagasinée par les travailleuses et travailleurs de notre région.

Je suis persuadé que notre avenir se jouera sur notre capacité à travailler ensemble, à collaborer sur des projets forts et uniques que seul le Jura sera capable de mener à bien. Collaboration et savoir-faire, des mots qui, depuis longtemps déjà, font partie du patrimoine de notre Canton et de sa population.

Ainsi donc, l'avenir commence aujourd'hui. Je prends ainsi l'occasion de m'adresser à vous en tant que plus jeune député pour faire part d'un constat qui se doit de vous inspirer en vue de cet avenir pourtant pas si lointain. Nous répétons à souhait que beaucoup de nos jeunes ne reviennent pas dans le Canton une fois leur formation terminée. Seulement, nous oublions bien souvent de penser au fait qu'un nombre important d'entre eux reviennent. Bien que, la plupart du temps, déjà installés ailleurs, avec le plus souvent des cercles d'amis ou des relations hors Canton importantes, ces jeunes Juras-siennes et Jurassiens décident, contre vents et marée, de retourner dans le canton qui les a vus naître pour s'y installer et pour y vivre. Ce constat, en constante augmentation, est pour moi un signe réel du développement de notre région, une marque qu'aucune statistique ne peut contredire.

Au vu de cette volonté de retour, exprimée par un nombre toujours plus important de notre jeunesse, nous devons nous interroger sur les raisons d'un tel retour afin de le nourrir et de le développer. Quelles peuvent être les raisons poussant nos jeunes à revenir ? Peut-être le fait que, malgré une industrie horlogère et microtechnique unique et mondialement reconnue, les Jurassiens apprécient pourtant de toucher le produit de leur terre et de leur verger en échangeant quelques mots de patois... dans un monde pourtant toujours plus urbanisé. Peut-être cela tient-il au fait que, même noyés dans la foule lors de rassemblements populaires tels que la Saint-Martin, la Danse-sur-la-Doux ou le Marché-Concours, les Jurassiens ne puissent l'imaginer sans aller au contact de leurs hôtes afin de les accueillir, de discuter, d'échanger, jusqu'à développer des amitiés fortes, uniques, que nous savons faire fructifier durant une vie entière... dans un monde pourtant toujours plus instantané. Peut-être enfin cela tient-il au fait que, malgré une histoire cantonale cabossée, remplie de méandres et de combats, ayant développé chez nous un franc-parler parfois rude et une volonté de fer, chacun d'entre nous ne peut pourtant s'imaginer sans connaissances à recommander, sans amis à inviter... dans un monde où nous vies sont pourtant toujours plus occupées.

Monsieur le Président, chers collègues, Madame et Messieurs les Ministres, chères Jurassiennes, chers Jurassiens, chers amis, il est peut-être là le trésor d'un Jura qui rayonne. Il est ce sentiment qui, malgré toute attente, saisit les jeunes Jurassiens loin de chez eux lorsqu'ils pensent à un verger en fleur, à une forêt de sapins, à un village brillant sous une nuit d'automne ou à un cours d'eau silencieux. Celui qui vous fait frissonner lorsque, ici, vous pensez à l'âtre de la cheminée familiale ou à la terrasse d'un café, là où le temps s'est arrêté et où la vie est chantonnée. C'est enfin lui qui, vous comme moi, vous saisit le cœur lorsque nous entendons prononcer le mot «Jura». C'est cet héritage qui ramène tous les Jurassiens dans l'âme vers leur région d'origine, vers un but commun. C'est cet héritage qui fait de nous ce que nous sommes et qui fait que nous soyons si fiers de cette région.

Chers collègues, à l'aube de cette nouvelle période législative qui s'annonce, ne soyons pas fêrus de messes basses ou de politique de clocher. Au contraire, tâchons ensemble, dans un esprit de respect des divergences, de servir de toutes nos forces cette population aux valeurs uniques, cette culture jurassienne aux mille facettes, ce morceau de terre pour lequel chacun d'entre nous donnerait tout.

Je vous souhaite, chers collègues députés, une excellente période législative ainsi qu'à vous toutes et tous d'excellentes Fêtes de fin d'année 2015. Vive Moutier et sa couronne ! Vive la République et Canton du Jura ! (*Applaudissements.*)

Le président : Je remercie Quentin Haas pour son discours rempli de fraîcheur et, si c'était de saison, d'un vent printanier, d'idées novatrices. Je formule d'ores et déjà tous mes vœux pour son avenir prometteur.

8. Election de la présidente du Parlement

Le président : Il s'agit maintenant de procéder à l'élection de la personnalité qui dirigera nos débats pendant une année et qui représentera notre Canton tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Jura. Sans plus attendre, je cède la parole à la représentante du groupe démocrate-chrétien, Anne Froidevaux.

Mme Anne Froidevaux (PDC), présidente de groupe : C'est sans surprise et avec un très grand plaisir que le groupe PDC vous propose la candidature d'Anne Roy à la présidence du Parlement jurassien.

Originaire de la commune de Haute-Ajoie et plus précisément du village de Roche-d'Or, Anne Roy a passé son enfance et sa jeunesse dans un environnement rural, dans le hameau du Maira, à un jet de pierres des villages de Buix et Bure.

Elle a débuté sa carrière professionnelle par un apprentissage d'employée de commerce dans une banque. Une fois son CFC en poche, elle a poursuivi sa formation par l'obtention du brevet et de la maîtrise de paysanne. Elle s'oriente alors vers son rôle de prédilection, celui de paysanne, et se consacre à l'exploitation familiale mais aussi à sa famille. Mariée à Philippe, c'est une belle famille de trois enfants qui a grandi dans leur foyer, famille qui s'est agrandie avec l'arrivée de quatre petits-enfants qui font la joie de leurs grands-parents.

En 1999, Anne Roy décide de changer d'orientation pour occuper un poste de secrétaire-comptable dans une PME de Porrentruy. En plus de ses activités professionnelles et familiales, elle s'engage dans diverses associations et institutions. Présidente de l'Association des paysannes jurassiennes de 2002 à 2013, elle a été membre de la Fondation rurale interjurassienne jusqu'à la fin 2013 et a également siégé au comité de la Chambre jurassienne d'agriculture et au comité de l'Union suisse des paysans. Actuellement, elle siège au conseil d'administration de l'ECA-Jura, à la Conférence des transports Jura, au comité du Noctambus ainsi qu'au conseil de la fondation du Musée suisse de la distillation.

S'agissant de son parcours politique, Anne Roy a débuté son mandat de députée en 2007 et a siégé à la commission de l'environnement et de l'équipement jusqu'à présent.

Depuis début 2013, elle est conseillère municipale à Porrentruy, en charge de l'urbanisme et des transports, après avoir été conseillère de ville durant huit ans.

Femme dynamique, très attachée à la terre, au monde paysan, au monde politique mais surtout à sa famille, Anne Roy a toujours su trouver suffisamment d'énergie pour mener de pair une vie très active. Assidue, elle maîtrise parfaitement ses dossiers et les enjeux qui y sont liés. Au fil des années, elle s'est forgé une force de caractère qui favorise chez elle la défense de ses valeurs et ses convictions ainsi que la prise de décision. Engagée pour une cause, elle la défend avec vigueur et ténacité. Mais toujours en restant à l'écoute et ouverte au dialogue.

Son accession à la présidence du Législatif cantonal représente un nouveau défi qu'elle saura relever, à n'en pas

douter, comme cela a été toujours le cas dans tout ce qu'elle a entrepris jusqu'à présent. Elle mérite donc votre soutien et je vous en remercie par avance.

Le président : Comme le veut le règlement, je demande s'il y a d'autres propositions ? Cela ne semble pas être le cas. Sans plus attendre, je demande que les plus jeunes députés de chaque groupe politique fonctionnent comme scrutateurs. J'appelle Pauline Queloz, Loïc Dobler, Stéphane Broisy, Quentin Haas, Brigitte Favre et Ivan Godat.

(Distribution et récolte des bulletins de vote.)

Le président : Pendant le dépouillement qui se fera à la sacristie, je demande à la fanfare de la Police cantonale de nous jouer un morceau de son répertoire.

(La séance est suspendue durant quelques minutes pour permettre le dépouillement des bulletins.)

Le président : Je remercie la fanfare et en particulier son directeur, M. Rodrigo Carneiro, pour leur magnifique prestation. Sans plus attendre, je vous donne connaissance du résultat du scrutin.

Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	8
Bulletins nuls :	2
Bulletins valables :	50
Majorité absolue :	26

Anne Roy-Fridez (PDC) est élue par 48 voix ; 2 voix éparées. *(Applaudissements.)*

Le président : Madame la Présidente, au nom des députés ainsi que de toutes les personnes présentes, je tiens à vous féliciter pour votre brillante élection et vous souhaite une année féconde, riche en rencontres, animée de l'idéal qui vous sied si bien. Et, sans plus attendre, je vous cède la parole.

Mme Anne Roy-Fridez (PDC), présidente élue : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés, chers collègues, Madame et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs, chers invités, chers amis, c'est avec une vive émotion mais aussi une grande joie que je m'exprime devant vous ce soir dans cette magnifique Eglise Saint-Marcel, haut lieu de l'histoire jurassienne.

Chers collègues, vous venez de m'élire présidente du Parlement jurassien pour l'année 2016. Je vous en suis très reconnaissante et vous exprime mes plus vifs remerciements pour la confiance que vous venez de me témoigner.

Diriger les débats du Parlement ainsi que le représenter à l'intérieur ou à l'extérieur de ses frontières sera un grand honneur. Ce sera également une grande responsabilité. Je puis vous assurer que je mettrai tout en œuvre durant cette année pour mener à bien les différentes tâches liées à cette fonction. Je suis prête à engager toute ma motivation, mon énergie et ma détermination au service de notre magnifique canton.

Si tout cela est possible, c'est grâce, en premier lieu, à la complicité de ma famille, qui m'a toujours soutenue dans l'exercice de mes divers mandats politiques. J'adresse ici un

clin d'œil à mon mari Philippe ainsi qu'à nos trois enfants, à leurs conjoints et à nos quatre petits-enfants. A l'avenir, elle devra encore faire preuve de compréhension face aux absences qui devraient s'intensifier durant les douze prochains mois.

J'adresse des remerciements à mon parti politique qui m'a permis d'accéder à cette haute fonction. Parti politique qui, cette année, vous en conviendrez, a fait une belle place à la représentation féminine. Cependant, je n'oublie pas que, globalement, la proportion des femmes présentes au sein de notre Parlement reste relativement modeste.

Merci à Anne Froidevaux, présidente du groupe PDC, pour sa bienveillance, elle qui a su vous faire partager les diverses facettes de mon parcours personnel.

En début de séance, nous avons eu l'occasion d'entendre le message de bienvenue de notre collègue et président du jour Philippe Rottet, en sa qualité d'aîné des députés, qui fait ce soir un retour marqué au sein de notre Parlement.

Il y a quelques instants, c'était au tour de Quentin Haas, benjamin du Parlement mais déjà riche d'une solide expérience politique acquise notamment dans le cadre du Parlement de la jeunesse.

Merci à tous deux pour le développement de leur vision personnelle, du partage de leurs attentes respectives faces aux défis qui ne manqueront pas de se présenter à nous.

A cet instant, j'aimerais adresser mes sincères félicitations à vous toutes et tous, Mesdames et Messieurs les Députés, pour votre élection au Parlement. Pour certains d'entre vous, il s'agit d'une première élection. La campagne électorale ayant tiré sa révérence, je suis certaine que vous aurez à cœur d'aborder une phase plus concrète de votre action politique. Pour d'autres, cette élection représente la confirmation de votre engagement et, pour d'autres encore, le retour parmi nous après une pause de cinq ans.

Riches de nos différentes sensibilités politiques et de nos diverses expériences, nous allons donc travailler ensemble dans l'intérêt supérieur de l'Etat. Je souhaite que chacun et chacune d'entre vous puisse trouver sa place et s'y sentir à l'aise afin de vous permettre de défendre les convictions personnelles qui vous sont chères. Je m'engage, en ma qualité de présidente, à être la présidente de tous, au-delà de toute considération politique. De tout mettre en œuvre pour que nos futurs débats, qui, je n'en doute pas, pourront parfois être imprégnés de passion, puissent se dérouler dans le meilleur climat possible, climat empreint du respect de chacun. En effet, il est essentiel que le débat demeure un débat d'idées et non de personnes.

Je vous souhaite d'ores et déjà beaucoup de plaisir et de satisfaction dans cette nouvelle législature.

Notre Canton est un canton où il fait bon vivre. Cette année de présidente me donnera l'occasion de faire plus ample connaissance avec ses habitants qui ont la réputation d'être ouverts et accueillants. Je me réjouis des rencontres à venir, des moments d'échanges privilégiés que j'aurai l'occasion de vivre grâce à mon accession au perchoir. De même, lors de déplacements hors de nos frontières cantonales, j'aurai à cœur de jouer le rôle d'ambassadrice d'un canton dynamique, tourné vers l'avenir.

Durant cette législature, notre Canton marquera son 40^{ème} anniversaire. 40 ans, l'âge où l'on peut déjà faire un premier bilan de ce qui a été réalisé tout en redoublant d'énergie pour mener à bien les projets en devenir.

Grâce aux engagements des politiques qui se sont succédé depuis sa création, il bénéficie désormais d'une belle visibilité. Des investissements importants ont été consentis afin d'en améliorer ses accès, son ancrage et, par là-même, son attractivité. De quoi offrir à nos institutions et notre économie toute entière des conditions favorables à leur développement. Autant d'éléments qui devraient nous permettre d'aborder l'avenir avec un regard positif.

Au niveau institutionnel, notre Canton aura l'occasion d'écrire une nouvelle page de son histoire, que nous souhaitons bien évidemment riche et entière. Riche en émotion et entière dans la réalisation.

Nous savons depuis la date butoir du 24 novembre dernier que, désormais, cinq communes du Jura Bernois, avec Moutier pour tête de pont, souhaitent se prononcer sur un rattachement au Jura. Vote en cascade ou vote simultané ? Si l'on se place du point de vue de Belprahon, Crémines, Grandval et Sorvilier, il est tout à fait logique qu'elles puissent se prononcer un même jour, mais après le 18 juin 2017, date d'ores et déjà retenue par Moutier. Dès lors, nous espérons que les autorités bernoises sauront prendre les bonnes décisions et ainsi reconnaître les volontés clairement exprimées.

Afin de permettre à Moutier de se prononcer en toute connaissance de cause, un rapport sera réalisé par deux experts indépendants, rapport visant à fournir aux citoyens de Moutier des informations objectives et impartiales.

Durant tout ce processus, il s'agira de maintenir des liens forts, d'intensifier les échanges entre les Jurassiens du Nord et du Sud et ainsi imaginer un avenir commun dans lequel chacun pourra s'identifier et s'engager avec conviction. La présence du drapeau de Moutier au cœur de nos communes en est le premier signe visible.

En marge de la Question jurassienne, nous serons amenés à débattre sur de nombreux enjeux. Finances publiques, transition énergétique, santé, aménagement du territoire... pour ne prendre que ces quelques exemples.

Si, en tant qu'élus, nous nous devons d'être à l'écoute des préoccupations de la population jurassienne, nous devons être capables de sortir du débat passionnel afin que la démocratie puisse vivre. Il est certain que chaque personne a ses idées, sa manière de voir, mais il faut aussi trouver les moyens de vivre ensemble. La démocratie implique donc des discussions, des confrontations, des conflits d'opinion dans un respect mutuel, mais aussi l'acceptation des décisions prises par une majorité.

Quelles que soient nos valeurs, en tant que parlementaires, il nous appartiendra de tout mettre en œuvre pour trouver un chemin commun respectant l'intérêt général, d'apporter des réponses crédibles pour un Jura fort et novateur qui permettront à notre Canton de maintenir le cap sur son développement tout en portant une attention particulière à la préservation des ressources et au développement durable.

Nous devons également faire en sorte que les plus fragiles ne soient pas les oubliés des changements à venir. Le progrès d'une société se mesure aussi par le soutien qu'elle apporte à ceux qui en ont le plus besoin.

Des débats qui promettent d'être passionnants et qui devraient être logiquement alimentés par les propositions d'un Gouvernement largement renouvelé.

Comme le souligne Winston Churchill : «Là où se trouve une volonté, il existe un chemin».

Au nom du Parlement, je félicite Monsieur le ministre Charles Juillard pour sa réélection. De même, je félicite Madame Nathalie Barthoulot, Monsieur David Eray, Monsieur Jacques Gerber ainsi que Monsieur Martial Courtet, qui accèdent au Gouvernement.

En conjuguant vos compétences, je suis persuadée que notre Canton sera à même de poursuivre avec succès sa destinée et je vous souhaite d'ores et déjà beaucoup de plaisir dans l'exercice de cette exigeante fonction.

Nous venons de terminer une législature. Ce qui signifie que de nombreuses personnes vont nous quitter. J'aimerais ici remercier très chaleureusement nos quatre ministres sortants – Mme Elisabeth Baume-Schneider, M. Michel Probst, M. Philippe Receveur ainsi que M. Michel Thentz – de leur engagement sans relâche et de leurs nombreuses compétences mises au service de notre Canton. Je forme mes vœux les meilleurs pour leur avenir professionnel et personnel.

Je remercie également les députés qui terminent leur mandat, après de nombreuses années d'une vie parlementaire bien remplie. Les moments d'amitié partagés bien au-delà de nos appartenances politiques resteront de magnifiques souvenirs. Je ne doute pas que vous saurez trouver une voie pour mettre toute votre expérience au service de la collectivité jurassienne.

Enfin, je tiens à relever l'excellent travail accompli par Jean-Yves Gentil, président du Législatif durant cette année 2015. A ses côtés, j'ai pu prendre la mesure de l'ampleur de la tâche à venir.

Avant de conclure, j'aimerais former le vœu que cette nouvelle législature soit marquée par une féconde et fructueuse activité politique menée de pair entre le Parlement et le Gouvernement.

Forts de nos racines, riches de notre histoire, fiers de notre liberté et ambitieux pour notre avenir, nous le ferons non seulement pour les Jurassiennes et les Jurassiens qui nous ont fait confiance mais bel et bien pour l'ensemble de la population.

Je terminerai en souhaitant à chacune et chacun d'entre vous, mais également à vos familles et amis, de magnifiques Fêtes de Noël et une très belle année 2016. Vive la République et Canton du Jura ! (*Applaudissements.*)

Le président : Madame la Présidente, un chaleureux merci pour votre intervention remplie d'enthousiasme, de chaleur humaine, teintée de pointes d'humour. Et mon rôle s'arrête là où le vôtre commence ! (*Applaudissements.*)

La présidente élue : Je remercie Philippe Rottet pour avoir mené de main de maître cette cérémonie d'ouverture de la législature 2016-2020.

9. Promesse solennelle des membres du Gouvernement

La présidente : En tant que nouvelle présidente du Parlement, j'ai maintenant l'honneur et le plaisir de recevoir la promesse solennelle des membres du Gouvernement. Je prie l'Assemblée de bien vouloir se lever et je demande aux membres du Gouvernement de bien vouloir s'avancer quelque peu.

Madame et Messieurs les Ministres, je vais vous lire le texte de la promesse solennelle. A l'appel de votre nom et dans l'ordre alphabétique, je vous prie de répondre «je le promets». Voici donc le texte : «Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge».

(La présidente recueille la promesse solennelle des ministres.)

Mme Nathalie Barthoulot (PS), ministre : Je le promets.

M. Martial Courtet (PDC), ministre : Je le promets.

M. David Eray (PCSI), ministre : Je le promets.

M. Jacques Gerber (PLR), ministre : Je le promets.

M. Charles Juillard (PDC), ministre : Je le promets.

La présidente : Madame et Messieurs les Ministres, je vous félicite encore très chaleureusement et forme tous mes vœux de succès et de satisfaction dans l'exercice de votre charge. Je vous propose de les applaudir, ils le méritent bien ! (*Applaudissements.*)

Avant de clore avec La Rauracienne et en fanfare cette première partie de séance constitutive du Parlement jurassien pour la législature 2016-2020, je vous rappelle que les députés et les suppléants qui siégeront demain matin ont rendez-vous à 9 heures à l'Hôtel du Parlement pour la deuxième partie de notre séance constitutive.

Au nom du Parlement jurassien, permettez-moi encore de remercier toutes celles et tous ceux qui ont organisé la cérémonie de ce soir, de même que ceux qui y ont participé activement. Merci à la fanfare de la Police cantonale et à son directeur, M. Rodrigo Carneiro, au Secrétariat du Parlement, aux huissiers pour le parfait déroulement de cette première partie de séance constitutive.

Merci également aux agents de la Police cantonale qui assurent la sécurité et forment le détachement d'honneur.

Pour terminer, un merci particulier à la Paroisse catholique de Delémont, au chanoine Jean-Marie Nussbaum ainsi qu'au sacristain, M. Galeuchet, pour la mise à disposition de cette magnifique Eglise Saint-Marcel.

J'invite maintenant toutes les personnes présentes à participer à l'apéritif offert par le Gouvernement. Nous nous rendons donc en cortège de l'Eglise Saint-Marcel à la salle du Centre réformé. La fanfare quittera l'église par la porte latérale pour former le cortège sur la place de l'église. La fanfare ouvrira la marche. Elle sera suivie par la présidente du Parlement, par les membres du Gouvernement, le secrétaire du Parlement, les députés, les députés suppléants, les autorités jurassiennes, les constituants, puis l'ensemble des invités et personnes présentes. Merci à la fanfare d'entonner La Rauracienne et très belle soirée à vous toutes et tous ! (*Applaudissements.*)

(L'Assemblée se lève et entonne La Rauracienne.)

(Applaudissements.)

(La séance est levée à 19.15 heures.)